



mécanique générale
chaudronnerie
matériel agricole

PINTO DO BABO
46250 GOUJOUNAC

FACTURE

numéro	date	N°intracomm. client
FC25001935	15/05/2025	

[illegible]

Aucun escompte n'est accordé pour paiement comptant. Le vendeur conserve l'entière propriété des marchandises et matériels livrés, jusqu'au paiement intégral du prix (Loi 80.335 du 12 mai 1980). Toutes les sommes non payées à leur échéances produisent immédiatement et sans qu'il soit besoin de mise en demeure, a titre de pénalité de retard, intérêt au taux de 3 fois et demie le taux de l'intérêt légal (LME N° 2008-776 du 4 août 2008). En cas de contestation, seul le Tribunal de commerce d'Agen est compétent.

net à payer	40,19 €
--------------------	----------------

mode de règlement	échéance
carte bancaire	15/05/2025